

Le mot du Président d'EDF

Madame, Monsieur,

Le présent dossier est notre première contribution au débat public qui s'engage sur le projet Flamanville 3. Je souhaite que ce débat nous donne l'occasion d'expliquer ce projet sous tous ses aspects et d'échanger de manière ouverte, en toute transparence.

Notre pays bénéficie depuis plus de vingt ans d'une électricité bon marché et indépendante des fluctuations des cours du dollar et des hydrocarbures. Il le doit largement au parc nucléaire d'EDF, composé de 58 réacteurs à eau sous pression mis en service depuis la fin des années 70.

Indispensable à la vie moderne, l'électricité est devenue un bien de première nécessité et sa demande ne cesse de croître. EDF en tant qu'acteur de la maîtrise de la demande d'énergie aux côtés de l'Ademe, apporte sa contribution pour modérer cette croissance par la maîtrise des consommations. Il n'en demeure pas moins qu'il est de notre responsabilité, selon un principe de prévoyance, de construire de nouveaux moyens de production, en vue notamment du renouvellement de tout ou partie des unités nucléaires actuelles dont la première aura 40 ans en 2017.

Le projet industriel d'EDF, approuvé par son conseil d'administration, prévoit la construction d'un nouveau réacteur nucléaire qui pourrait être couplé au réseau en 2012, ce qui laisserait le temps de disposer d'un véritable retour d'expérience.

Ce projet est le premier pour EDF depuis la dernière unité de production nucléaire dont le chantier a été engagé à Civaux (Vienne) en 1991. Durant cet intervalle, EDF a collaboré activement avec ses partenaires industriels européens, sous le contrôle, en France, de la Direction Générale de la Sûreté Nucléaire et de la Radioprotection, afin d'apporter des améliorations en matière de sûreté, d'efficacité économique et d'environnement, tout en intégrant le retour d'expérience de près de 30 ans d'exploitation des réacteurs à eau sous pression. Le choix de la technologie EPR (European Pressurised Reactor) est donc un choix réaliste, qui allie le progrès technique et la continuité de nos savoir-faire.

Nul doute que ce projet contribue à maintenir l'excellence des entreprises et des salariés dans le secteur très exigeant du nucléaire.

Pour accueillir ce nouveau réacteur, nous avons consulté les représentants de plusieurs régions candidates. C'est le site de la centrale électronucléaire de Flamanville (Manche) qui a été retenu, comme je l'ai annoncé au conseil d'administration d'EDF du 21 octobre 2004.

Dès le 4 novembre, conformément à la loi, j'ai saisi la Commission Nationale de Débat Public (CNDP) qui a décidé, le 1^{er} décembre, d'organiser un débat sur le projet.

Cette période de débat public constitue, pour EDF, un moment fort dans l'élaboration de son projet. C'est pour nous l'occasion de prendre le temps d'échanger avec vous sur l'intérêt de ce choix industriel, de nous donner la possibilité d'écouter les positions des uns et des autres, d'expliquer notre projet, d'examiner ensemble quels en sont les enjeux.

Ce document témoigne de notre volonté de mettre à votre disposition toutes les informations nécessaires à la formation de votre opinion, pour que ce débat soit un débat de grande qualité, le plus ouvert, le plus serein possible.



*J'm'engage à toute la transparence et l'implication
nécessaires pour qu'il en soit ainsi*



Pierre GADONNEIX

Président d'EDF